

REGLEMENT PARTICULIER

Trophée D'Alsace

Anneau du Rhin – 19 & 20 Septembre 2026

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

(Seules les informations mentionnées aux articles 1 à 11 doivent être renseignées. Toute autre information sera annexée au présent règlement.)

L'Association Sportive Automobile **ASA ANNEAU DU RHIN** organise avec le concours de l'Association **FESTIVAL AUTO MOTO** et l'organisateur technique MV Organisation ASBL au circuit de l'**ANNEAU DU RHIN**

Dates de l'épreuve : **19 & 20 septembre 2026** Nombre de jours : **2**

Niveau de l'épreuve **NPEA**

Visa Ligue n°43 en date du 30/06/2026

Permis d'organisation n° délivré le



ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Président de l'ASA Anneau du Rhin Daniel Haeffelin (Fra) Lic. FFSA 12679
Coordinateur du Meeting Joshua Reibel (Fra) Lic. FFSA 183292
Directeur d'épreuve et course Laurent Voogt (Bel) Lic. RACB 1426
Adjoint Vincent Zotkiewicz (Bel) Lic. RACB 4291
Track Manager Antoine Boniface (Fra) Lic. FFSA 391491
Secrétariat du meeting : Valérie De Backer (Bel) Lic. RACB 1991
Secrétaires des séries :
Open Formula Series Céline Russo (Fra) Lic. FFSA 179349
HTGT : Gérard Vermast (Lux)
Formel Vau : Benjamin Haeverman (Deu)

Président du Collège : Jean WAMBACH (Fra) Lic. FFSA 3030
Membres : TBC (Fra) Lic. FFSA
..... TBC (Fra) Lic. FFSA

Commissaires techniques : Daniel HAEFFELIN (Fra) Lic. FFSA 12679
Commissaire technique dédié à la sécurité : Raphael DIPPert (Fra) Lic. FFSA 33491
Open Formula Series Nicolas Hinderschielt (Fra) Lic. FFSA 205810

Safety Car : Robert Toutain (Fra) Lic. FFSA 170545

Tous les commissaires de piste et de stands sont nommés juges de faits

Service Médical : Jean Michel Macher (Fra) Lic. FFSA 159627

Service Médical - Extraction : ESC

Service Médical - Ambulance : ANNEAU DU RHIN

Service de chronométrage : RIS Timing -Michael Goblet (Bel)..... Lic. RACB 2375
Relations Concurrents : Danielle HARTL (Fra)..... Lic. FFSA 27116
Promoteurs
Open Formula Series..... Christophe Vernet (Fra)..... Lic. FFSA
HTGT Gerard Vermast (Lux)
Formel Vau..... Benjamin Haeverman (Deu)

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

Vérifications administratives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Chalet organisation.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent.voogt@gmail.com) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Box Pitlane et Paddock des séries.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

A envoyer auprès de l'organisateur ou le promoteur de la série.

Tous les pilotes devront être détenteurs d'une licence internationale, nationale ou régionale concurrent conducteur auto en cours de validité ou d'un TPNC FFSA.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

L'épreuve est composée des séries et/ou coupes :

L'Open Formula Series (Fra) – NVAE = 42 Voitures & NVAC = 36 Voitures

Le HTGT (Deu) – NVAE = 54 Voitures & NVAC = 44 Voitures

La Formal Vau (Deu) – NVAE = 42 Voitures & NVAC = 36 Voitures

NVAE = Nombre de voitures autorisées aux essais

NVAC = Nombre de voitures autorisées en course

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : Conforme au cahier des charges de la catégorie

Publicité facultative (par catégorie) : Information à venir

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Nom du circuit : ANNEAU DU RHIN

Tracé utilisé : Version C1 de la fiche d'homologation Longueur : 3.7 km Largeur : 10 à 12m

Sens de rotation : Horaire

N° de licence de parcours FFSA du circuit **019** valable jusqu'au 09/10/2027

L'épreuve aura lieu sur la configuration C1 du circuit de l'ANNEAU DU RHIN, qui bénéficie d'une licence de parcours n° 19, grade 3 National, valable jusqu'au 09/10/2027. Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre suivant le tracé.

Panneau officiel d'affichage : Chalet administratif

Salle de briefing : Paddock Principal.

Le briefing est obligatoire pour les pilotes et les teams managers.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent.voogt@gmail.com) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Parc fermé : Paddock des séries

ARTICLE 10P. PRIX

Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : **15**

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : **3**, extincteurs poudre de 6 litres kg.

Nombre de commissaires de piste*, lors de chaque manche** : **30**

*Le nombre de commissaires de stands n'est pas inclus dans cet effectif.

(**Pour les épreuves d'endurance, mentionner également le nombre prévu pour le meeting.)

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : **2**

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation ☐ oui

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges ☐ oui

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.

Le directeur de course de la série et/ou le directeur de l'épreuve, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.

Droit de réclamation :

Toutes les séries : 500 €

Droits d'appel :

Toutes les séries : 1.500€

Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leurs courses.

Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses est limité suivant la norme FIA, conforme à l'homologation en vigueur du circuit.

La présence de toute source de chaleur produisant une flamme est défendue dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Il est strictement interdit de souder ou fumer dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Les contrevenants encourent une pénalité financière de 250€ par infraction.

Timing de l'épreuve

Dans le respect des autorisations horaires du circuit, le timing pourra être adapté ou modifié sur simple décision de la direction de course et validé par le Collège des Commissaires Sportifs

Les procédures de départs seront données lors des briefings pilotes.

Circuit de l'Anneau du Rhin

Trophée D'Alsace

18/19/20 Septembre 2026

Vendredi 18 Septembre 2026

14.00 21.00 Paddock Ouvert aux voitures et camions

BRIEFING

Samedi 19 September 2026

07.00 07.45 Paddock Ouvert aux voitures et camions

08.00 Paddock Ouvert uniquement aux voitures autorisées

10.00	20.00	<i>Contrôle technique et administratif pour toutes les séries</i>
-------	-------	---

12.40 13.20 *Decouverte de la piste à pied (Pas de véhicule motorisé)*

BRIEFING

15.00		Open Formula Series 1800		Drivers Briefing
15.45		Formel Vau		Drivers Briefing
16.30		Open Formula Series 1600		Drivers Briefing
17.30		HTGT		Drivers Briefing
16.15	16.35	Open Formula Series 1800	20 min	Essais Privés 1
16.45	17.15	Formel Vau	30 min	Essais Privés 1
17.20	17.40	Open Formula Series 1600	20 min	Essais Privés 1
17.50	18.10	Open Formula Series 1800	20 min	Essais Privés 2
18.15	18.45	Formel Vau	30 min	Essais Privés 2
18.55	19.15	Open Formula Series 1600	20 min	Essais Privés 2
19.25	19.55	HTGT	30 min	Essais

19.30 07.45 Paddock Open For Truck

Dimanche 20 September 2026

07.00 08.15 Paddock Ouvert aux voitures et camions

08.15 Paddock Ouvert uniquement aux voitures autorisées

09.00	09.20	Open Formula Series 1800	20 min	Essais Qualificatifs
09.30	10.00	Formel Vau	30 min	Essais Qualificatifs
10.10	10.40	HTGT	30 min	Course 1
10.50	11.10	Open Formula Series 1600	20 min	Essais Qualificatifs
11.25	11.55	Formel Vau	30 min	Course 1
12.00	13.00	Pause du Midi	60 Min	
13.10	13.35	Open Formula Series 1800	20 min + 1 Tour	Course 1
13.45	14.15	HTGT	30 min	Course 2
14.25	14.55	Formel Vau	30 min	Course 2
15.10	15.35	Open Formula Series 1600	20 min + 1 Tour	Course 1

15.45	16.15	HTGT	30 min	Course 3
16.30	16.55	Open Formula Series 1800	20 min + 1 Tour	Course 2
17.10	18.11	Formel Vau	61 min	Endurance Race
18.25	18.50	Open Formula Series 1600	20 min + 1 Tour	Course 2